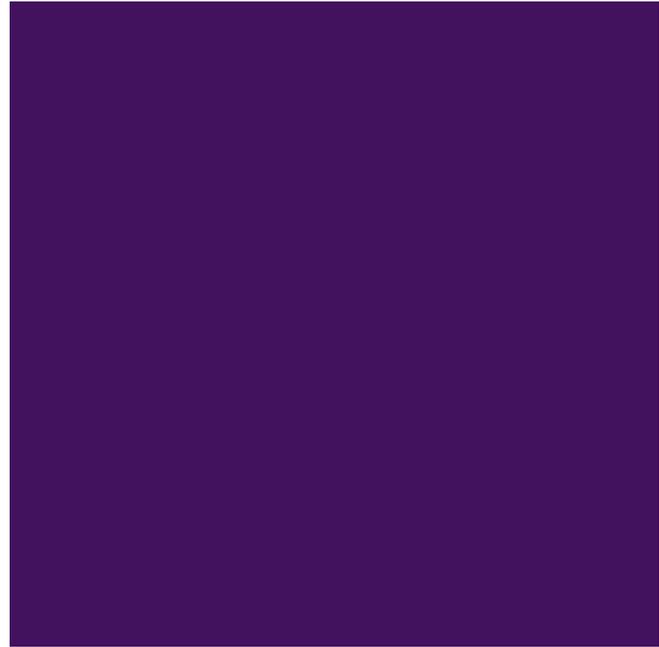




La Coordination Française
pour le Lobby Européen des Femmes

RAPPORT CSW 69



**Commission de la condition de
la femme - 69^e édition
MARS 2025**

LA DÉLÉGATION DE LA CLEF

La délégation de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) était présente sur place du 9 au 16 mars 2025.



Françoise Brié

vice-présidente et secrétaire générale de la CLEF; représentante de l'Amicale du Nid



Grâce Mpondo

membre du Conseil d'Administration de la CLEF et représentante de Handi Femme Epanouie'



Marie Debard

directrice générale de la CLEF



Michèle Vitrac-Pouzoulet

membre du Conseil d'Administration de la CLEF et représentante de l'association Ensemble Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF)



Moira Sauvage

membre du Conseil d'Administration de la CLEF et représentante de l'association Femmes à la Une



Monique Dental

membre du bureau au titre d'experte référente et représente du Collectif féministe "Ruptures"

La CLEF a été entourée d'alliées précieuses, telles que :



Adama Sira Le Blay

trésorière adjointe de la CLEF et représentante de l'association Olympe, co-présidente du Réseau Européen des Femmes Migrantes (ENoWM)



Sarah Mantah

membre du Conseil d'Administration et représentante de la CLEF au Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RH-EFH)

LA COMMISSION SUR LE STATUT DES FEMMES

Qu'est ce que la CSW ?

La Commission sur la condition des femmes des Nations Unies (CSW) est le principal organe intergouvernemental mondial dédié à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Créée en 1946, elle joue un rôle clé dans l'élaboration des normes internationales pour les droits des femmes.



La 69^e session de la Commission sur la condition des femmes (CSW 69) s'est tenue du 10 au 21 mars 2025 à New York avec pour thème prioritaire le **bilan de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin**.

Les objectifs :

- Rappeler l'urgence d'une mobilisation collective face aux menaces pesant sur les acquis pour les droits des femmes obtenus durant les dernières décennies
- Renforcer les engagements des gouvernements pour garantir des politiques publiques efficaces en faveur de l'égalité des sexes
- Accélérer l'élimination des violences basées sur le sexe et assurer une meilleure protection des survivantes
- Promouvoir l'autonomisation économique des femmes et réduire les inégalités socio-économiques persistantes.

Pékin+30 marque les 30 ans du Programme d'action de Beijing, une avancée majeure pour les droits des femmes au niveau international. Adopté en 1995 par 189 pays, ce programme a posé les bases d'un monde plus égalitaire en établissant des mesures concrètes pour l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes. Depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing, le monde a fait des pas en avant vers l'égalité des sexes... mais fait aussi face à de nombreux obstacles.

RÉUNIONS STRATÉGIQUES ET NÉGOCIATIONS

Au niveau français



Françoise Brié et Marie Debard faisaient partie de la délégation officielle de la France pour la CLEF et Monique Dental représentait le réseau féministe Ruptures dans cette même délégation.

Les membres de la délégation officielle de la France ont pu assister à des réunions stratégiques aux côtés de la Ministre Aurore Bergé et d'autres actrices et acteurs stratégiques.

La CLEF a participé à une réunion préparatoire et trois rencontres avec la Ministre et la délégation française.



Zoom sur...

La délégation officielle de la France

La délégation officielle de la France était composée d'une centaine de personnes, dont 20 député·es et sénatrices, des fondations, des ONG et des entreprises françaises ayant une activité internationale. La plus importante délégation à ce jour.

RÉUNIONS STRATÉGIQUES ET NÉGOCIATIONS

Les membres de la délégation officielle de la France ont pu assister à des réunions stratégiques aux côtés de la Ministre Aurore Bergé et d'autres actrices et acteurs stratégiques.



Françoise Brié, vice-présidente et secrétaire générale de la CLEF

La CSW est composée de 44 États membres (l'Iran en a été exclue ; les États Unis n'en font pas partie). Seuls les états membres de la CSW votent. L'Union Européenne se compose de huit états membres. La CSW69 est présidée par l'Arabie Saoudite.

La France a participé à une déclaration politique et à une résolution dans le cadre de négociations avec les États européens. L'ensemble des États de l'UE sont liés par cette déclaration commune, il n'y a pas de dérogation à la règle, même si des divergences sont observées comme sur l'éducation à la vie sexuelle et affective et des négociations compliquées comme avec la Hongrie. La Pologne a positivement quitté la déclaration de Genève formée par les USA contre l'IVG et la contraception. Ce dernier point a fait l'objet, comme précédemment, d'âpres discussions pour la CSW 69.

Parmi les objectifs principaux :

- Participation des femmes et *leadership* (RG40)
- Lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre
- Justice climatique
- Progrès technologiques et intelligence artificielle
- Gouvernance et engagement des États
- Transformation du système de soins,
- Santé sexuelle et reproductive
- Droits humains des femmes (agenda 2030)
- Situation d'urgence humanitaire et conflits armés
- Accès à la justice (CPI et autres mécanismes)
- Lutte contre les discriminations

Pour la France, il s'agit aussi de renforcer la diplomatie féministe avec l'intégration des droits des femmes et des filles et l'égalité des sexes au cœur de la politique étrangère et à tous les niveaux. La diplomatie féministe a été en 2019 une première stratégie. La France indique que la stratégie 2025-2030 est élaborée avec la société civile française et internationale. Cette nouvelle stratégie s'attache à la lutte contre les violences, les crises et conflits, l'urgence climatique, la santé, le financement, l'emploi, le numérique et l'IA.

Le texte de résolution élaboré pour la CSW 69 est un texte de consensus mais aussi de confrontations. L'Union Européenne (UE) recherche donc de nouvelles alliances face à la montée des États conservateurs. Un des points de divergence aux Nations Unies est le droit au développement qui est opposé, par les conservateurs, aux droits humains. Le contexte est donc particulier pour la déclaration politique. La France, avec le soutien de l'UE, défend la nécessité d'un sursaut pour les droits des femmes, pour la santé sexuelle et reproductive, pour l'égalité économique et professionnelle, et contre l'exploitation sexuelle en ligne.

Les débats avec les associations présentes à la CSW, ont porté sur les défenseuses des droits, leur protection et les corridors humanitaires, le militantisme des activistes, la migration, la compensation financière UE-France suite à la suppression des fonds USAID, l'exploitation sexuelle, la pauvreté, la santé des femmes, l'égalité économique, la question prioritaire de la jeunesse, la lutte contre l'impunité, les quotas, la montée de l'extrême droite, les réseaux de professionnelles et professionnels dont celui du barreau de Paris, de France et ailleurs. Les discussions ont aussi porté sur la place de la francophonie, la place des associations féministes dans les négociations, l'élaboration des textes, la coopération nécessaire avec la société civile et en particulier les associations féministes, l'apartheid fondé sur le sexe, l'intelligence artificielle avec la régulation des plateformes.

Le document de 2025 a été rédigé par les parties prenantes pour qu'il soit acceptable pour tous les pays. Mais l'Argentine a demandé le retrait de la mention « gender parity » et de « égalité entre les femmes et les hommes ». Et le texte a été rejeté par les USA qui a rompu la période de silence une heure avant la fin du délai. L'Arabie Saoudite, qui présidait la CSW, a cependant repris le texte tel que proposé, qui a été finalement adopté.

Dans le texte, on note l'introduction des violences sexuelles dans les conflits et l'introduction de l'intelligence artificielle, avancées obtenues.

Le point négatif principal porte sur les droits sexuels et reproductifs qui ne seront pas indiqués, en échange du retrait des dispositions spécifiant la place et le rôle des femmes dans la famille. Il a été aussi impossible de mentionner la protection des défenseuses des droits (Chine) et de même pour les activistes pour le climat.

Les tensions concernent les violences entre partenaires intimes, la participation des filles et des femmes au processus de décision, les LGBT et les stéréotypes sexistes qui n'existent pas pour certains Etats. La terminologie sur le genre est une ligne rouge pour les USA et la protection des droits LGBT très problématique. La diversité est devenue un mot d'insulte pour certains Etats.

Le texte reste donc dans la même lignée que celui de 2020 avec un point positif, l'ajout des violences sexuelles (malgré l'opposition de la Russie), et un point négatif, le rejet des DSSR. Il n'est pas contraignant mais une photo du rapport de force.

Au niveau européen



Madame la Commissaire Hadja Lahbib

Le 12 mars 2025, la CLEF a assisté à une réunion organisée par la délégation de l'Union Européenne avec la société civile et la Commissaire européenne à l'Égalité, à la Préparation et à la Gestion des crises, Madame Hadja Lahbib.

En conclusion, nous assistons à une nouvelle géopolitique des droits des femmes avec de nouvelles alliances, constituées pour faire face à la montée des extrémismes de tous bords. Des alliances régionales et stratégiques (impliquant l'Union Européenne) ont toutefois permis d'éviter de trop grands reculs.

La délégation de la CLEF regrette cependant que les associations féministes aient été insuffisamment impliquées dans les textes de préparation et dans l'appui qu'elles peuvent apporter à travers leurs réseaux à l'international. Les plaidoyers de la société civile sont un atout pour éviter les reculs et obtenir des avancées. Les associations de défense des droits des femmes auraient donc souhaité être beaucoup plus associées à la stratégie et dans les différents processus.

RÉUNIONS STRATÉGIQUES ET NÉGOCIATIONS

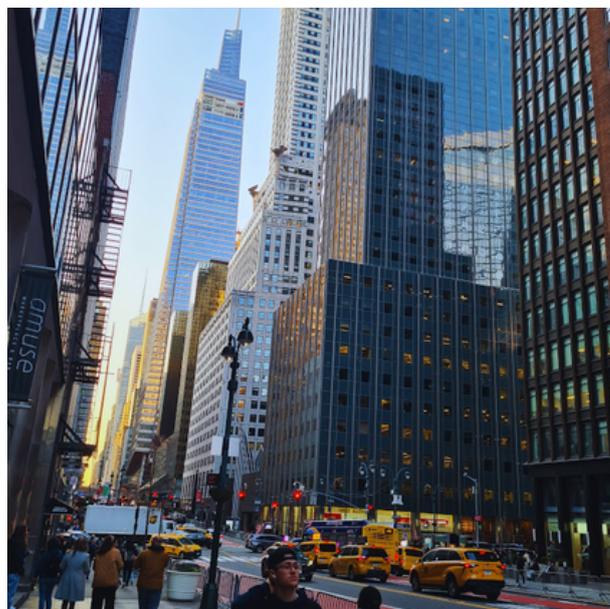
Au niveau international

La CLEF, représentée par Françoise Brié, a assisté à une réunion stratégique organisé par CAP international.

La rencontre a permis aux associations abolitionnistes et aux survivantes d'être informées de la loi abolitionniste française et de son application avec les points positifs (PSP avec l'aide financière) et négatifs (en particulier pour les titres de séjour), la résolution du parlement européen, la directive contre le trafic des êtres humains. Un tour de table a abordé la situation dans les différents Etats dont la Suède (problème de la pornographie qui est la prostitution filmée, l'application de la loi), la Lituanie (avancées avec la décriminalisation pour les personnes victimes de prostitution, et la mobilisation des services sociaux pour un soutien, la pénalisation des clients avec un guide justice pour les juridictions concernant les acheteurs de service sexuel), les backslashes avec le lobby des pro-travail du sexe, la mobilisation des survivantes et des syndicats, la nécessité de faire un plaidoyer à destination des agences des UN, la vigilance à avoir concernant la demande de certaines agences et ONG pour modifier l'article 6 et indiquant le droit des femmes à migrer pour être « travailleuses du sexe ».



De gauche à droite : Michèle Vitrac-Pouzoulet, Monique Dental, Moira Sauvage



SE MOBILISER CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

La lutte contre le système prostitutionnel

12 mars 2025 - *Survivors of Prostitution, Beijing left behind ?*

La CLEF a collaboré avec le Lobby Européen des Femmes pour organiser un événement mêlant les voix de survivantes de la prostitution et d'expertes et de militantes abolitionnistes, à la mission de l'Union Européenne pour les Nations Unies.



Photo de gauche (de gauche à droite) : Grâce Mpondo, Françoise Brié, Marie Debard, Adama Sira Le Blay
Photo du milieu : Françoise Brié

11 mars 2025 - *Rassemblement abolitionniste devant le bâtiment de l'ONU coordonné par CAP international*



Monique Dental



La lutte contre la pornocriminalité

12 mars 2025 - *Violence in porn = Violence against women.
Understanding and addressing pornography societal
impact*



La CLEF a assisté à un événement organisé par les délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et du Sénat faisant état des violences dans la pornographie ; un système sexiste, raciste et classiste.

La sénatrice **Laurence Rossignol** a introduit les débats en rappelant que la pornographie est aujourd'hui à la croisée de problématiques de santé publique, de droits humains et de régulation numérique.

Plusieurs représentantes politiques, issues de différents pays européens et asiatiques, ont exprimé une même préoccupation : l'incapacité actuelle des États et des plateformes numériques à réguler efficacement ces contenus. Si des dispositifs législatifs existent (comme le contrôle de l'âge imposé par la France), leur application reste marginale. L'ARCOM appelle à des sanctions financières et à des mesures de déréférencement en cas de non-conformité.

Les interventions ont également souligné la nécessité de reconnaître le lien entre prostitution, proxénétisme et pornographie, les trois procédant souvent d'un même mécanisme d'exploitation des femmes précaires. La France, engagée depuis 2016 dans une approche abolitionniste de la prostitution, milite pour une mobilisation internationale renforcée.

La demande d'un renforcement des coopérations bilatérales et internationales a été unanimement partagée. Plusieurs intervenantes ont salué le rôle moteur de la France dans la mise en œuvre de législations innovantes, au-delà du règlement européen DSA, notamment sur la suppression des contenus deepfake et la responsabilisation des plateformes. Enfin, les ONG présentes ont appelé à une meilleure prise en compte des victimes, à la reconnaissance de leurs droits et à la mise en place de campagnes de sensibilisation coordonnées à l'échelle internationale.

La lutte contre les cyberviolences



Françoise Brié, vice-présidente et secrétaire générale de la CLEF

Le *side-event* de la France a été celui de l'association Osez le féminisme ! et a été organisé en partenariat avec les ministères du Canada et du Mexique.

Françoise Brié a été sollicitée pour intervenir avec une analyse des textes européens (convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'encontre des femmes et la violence domestique dite convention d'Istanbul de 2011, directive de 2024 qui concerne également les violences sexistes, Digital Service Act (DSA) de 2022 et Intelligence Artificielle Act (IA Act) de 2024.

11 mars 2025 - Side-event de la France : “Cyberviolences sexistes et sexuelles : défis et solutions pour lutter contre le backlash et construire un monde sans violence”



PROTÉGER LES FEMMES DANS LES PARCOURS DE MIGRATION

La CLEF a été sélectionnée pour poser une **question orale lors des discussions générales officielles de la CSW**. Cette déclaration, rédigée avec les apports du Side Event "Femmes et migrations" organisé par la CLEF, a été prononcée par Adama Sira Le Blay, trésorière adjointe de la CLEF, le 17 mars 2025.

Je représente la Coordination Française pour le Lobby Européen (CLEF) et souhaite aborder la question majeure des violences à l'encontre des femmes lors des migrations et des conflits.

Les dérèglements climatiques et les recompositions géopolitiques génèrent actuellement un grand nombre de conflits. En conséquence les migrations et les déplacements forcés internes et externes sont majeurs. En 2022, selon l'OIM, 48 % des personnes migrantes, sont des femmes soit 135 millions. Ces femmes contraintes à l'exil ont souvent subi un continuum de violences dans leur pays d'origine - mariages forcés, mutilations sexuelles féminines, violences conjugales et sexuelles, entre autres - qui se prolonge trop souvent dans les pays de transit et d'accueil. Les personnes en situation de handicap et les mineures sont peu prises en compte. Par ailleurs, les réseaux sociaux sont devenus un outil de recrutement pour l'exploitation sexuelle en ligne. Les cyberviolences sont utilisées pour contrôler et menacer les femmes, avec des deep-fakes pornographiques et la diffusion de contenus intimes.

Elles sont ainsi exclues de leur communauté et de leur famille. Le parcours migratoire provoque une exacerbation de certaines formes de violences sexuelles telles que le viol, la prostitution. 90% des migrantes femmes et filles, qui traversent la Méditerranée ont été victimes de viols (rapport du HCR), particulièrement en Libye. C'est intolérable. Il est urgent d'agir pour prévenir les violences et pour que leurs sécurité et droits fondamentaux soient respectés. Les États doivent faire face à l'explosion de ces violences sexuelles, en apportant des réponses coordonnées et en développant de nouveaux programmes d'actions. Les pays d'accueil doivent assurer protection et reconstruction aux femmes et prendre en compte les violences pour l'accès au séjour.

Aussi la CLEF et ses associations membres demandent à l'ensemble des Etats :

- De ratifier et d'appliquer dans toute leur entièreseté, l'ensemble des conventions internationales, relatives à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Entre autres : la Convention d'Istanbul ; la convention Belem do Para, la CEDEF.*
- De mettre en place le programme paix et sécurité et des corridors humanitaires spécifiques pour les femmes et les enfants lors des conflits.*
- De développer des voies sûres et légales pour les activistes, défenseuses des droits humains.*
- De lutter contre l'impunité : des réseaux de traite à visée d'exploitation sexuelle et de prostitution ; de tous les groupes ou agresseurs qui commettent des violences sexuelles, avant, pendant et suite au parcours migratoires*
- D'informer et de former les femmes sur tous les aspects de la migration dès les pays d'origine*
- D'élargir le droit d'asile aux victimes de violences sexuelles, y compris durant leur parcours migratoire et assurer leur reconstruction psychologique et sociale.*
- De promouvoir la participation politique et citoyenne des femmes migrantes*
- De soutenir les associations spécialisées de femmes, qui doivent être financées.*

PROTÉGER LES FEMMES DANS LES PARCOURS DE MIGRATION

12 mars 2025 - *Migration : renforcer la protection des femmes tout au long de leur parcours et leur intégration dans les pays d'accueil*

La CLEF a organisé une table ronde rassemblant des spécialistes de haut niveau et issus des quatre coins du monde, en partenariat avec le Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-Homme (RF-EFH).



FRANÇOISE BRIÉ



PR. NDIORO
NDIAYE



SIMONA LANZONI



HELENA LEITAO



TAHIRA BILQUIS



WANJA JEANETTE
SÆTHER



AMY
GREENBANK



ADAMA SIRI LE
BLAY



NAJAT VALLAUD
BELKACEM



Les femmes migrantes, forcées à l'exil, subissent de multiples violences dans leur parcours migratoire et dans les pays d'accueil. De nombreuses barrières limitent l'accès aux rares droits dont elles sont censées disposer. Prévenir les violences, permettre leur reconstruction, et favoriser leur intégration ainsi que leur autonomie et émancipation sont des enjeux cruciaux pour le respect des droits fondamentaux. Les femmes migrantes sont motrices de développement pour les pays d'origine aussi bien que d'installation. Comment repenser le parcours et l'accueil, pour inverser ce constat ?

Les femmes forcées à l'exil subissent un continuum de violences dans les pays d'origine qui se prolonge dans ceux qui les accueillent : mariages forcés, violences sexuelles, violences conjugales, harcèlement sexuel, esclavage, traite à des fins d'exploitation sexuelle, prostitution, crimes dits d'honneur, mutilations sexuelles féminines, etc. Les conflits, les déplacements de population, les changements climatiques sont des facteurs aggravants de ces violences.

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ RÉELLE EN POLITIQUE

13 mars 2025 - Femmes et féministes dans les sphères de décision : entre égalité arithmétique et égalité réelle



CRISTINA LUNGI



CÉLINE THIEBAULT-
MARTINEZ



NAJAT VALLAUD
BELKACEM



MURIELLE LAURENT



JUSTINE DIFFO



De gauche à droite : Justine Diffot, Cristina Lunghi, Michèle Vitrac-Pouzoulet

La table-ronde organisée par la CLEF et modérée par **Michèle Vitrac-Pouzoulet** a réuni des élues et expertes pour interroger le fossé entre égalité légale et égalité réelle en politique. **Najat Vallaud-Belkacem**, ancienne ministre des droits des femmes et actuelle présidente de France Terre d'Asile, a partagé son expérience ministérielle, soulignant les freins à l'application des lois sur l'égalité, notamment la sous-application de la loi sur la parité et la précarité du ministère des Droits des Femmes. **Céline Thiébault-Martinez**, députée et féministe abolitionniste, a évoqué les obstacles rencontrés dans un contexte marqué par le sexisme dans les médias et le cyberharcèlement. L'eurodéputée **Murielle Laurent** a mis en lumière le rôle que peut jouer l'Union européenne comme levier politique, tout en constatant la persistance de biais sexistes dans ses institutions. **Cristina Lunghi** a fait une présentation de la conclusion de la directive générale 40 sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision. Enfin, **Justine Diffot** a valorisé la diplomatie féministe française et les initiatives mondiales, notamment en Afrique et en soutien aux femmes afghanes et iraniennes, appelant à une action collective renforcée pour une représentation égalitaire et inclusive des femmes.

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ RÉELLE EN POLITIQUE

La CLEF a également assisté à différents événements sur ce sujet :

- Mardi 11 mars 2025 - R.G. 40 - Parité entre les femmes et les hommes dans les espaces et systèmes de décision par l'association Regards de Femmes
- Mercredi 12 mars 2025 - Women in power, Getting 50/50 at the table par le Conseil National Des Femmes Françaises
- Mercredi 12 mars 2025 - Recul des droits des Femmes du Maghreb. La parité en Tunisie, avec l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD)



Zoom sur...

La Recommandation Générale n°40 (RG40) du CEDAW sur la représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision

La RG40 rappelle aux États leur obligation juridique internationale de s'attaquer aux normes sociales sexistes, à travers des réformes législatives, des campagnes de sensibilisation, des politiques éducatives et une transformation institutionnelle ancrée dans l'égalité. Elle propose une approche holistique et intersectionnelle, prenant en compte la manière dont les stéréotypes interagissent avec d'autres formes de discrimination (racisme, handicap, classe sociale, etc.).

PARVENIR À L'ÉGALITÉ DANS LE MONDE DE L'EMPLOI

12 mars 2025 - *Egalité au travail, emploi, égalité professionnelle et autonomisation économique au sein de l'espace francophone depuis la Conférence de Pékin de 1995*



De gauche à droite : Alice Apostoly, représentante de l'Institut du Genre en Géopolitique, Sarah Mantah, représentante de la CLEF au RF-EFH, Michèle Balourd, cheffe de l'Unité Egalité Femmes-Hommes à l'OIF, Marie Lydia Toto, coordinatrice du RF-EFH, Aurélie Razafinjato, Ministre des populations et de la solidarité malgache

Cet événement a abordé les enjeux liés à l'emploi, à l'égalité au travail et à l'autonomisation économique des femmes, en dressant un bilan des avancées et des stagnations depuis 1995. Grâce à l'expertise des intervenantes, il a mis en lumière les obstacles persistants dans les pays dits du Sud Global (comme le microcrédit et le travail domestique), les inégalités dans les métiers du *care*, et les illusions d'égalité en Europe, tout en soulignant l'impact du dérèglement climatique sur les femmes. Il a également permis d'apporter des perspectives et des solutions, avec des exemples de Madagascar, du Canada et d'initiatives francophones, portant sur l'égalité salariale, la budgétisation sensible au genre (BSG), l'articulation des temps de vie et la dynamique féministe francophone.

UNIR LES FEMMES DANS LA FRANCOPHONIE

10 mars 2025 - *Leadership des femmes francophones : Héritage de Pékin 95 et défis actuels*

Cet événement a été organisé par plusieurs organisations, dont Focus Development Association et More Women in Politics.

Pr Ndioro Ndiaye, présidente de l'Alliance pour la Migration, le leadership et le Développement (AMLD), a rappelé les avancées notables comme l'adoption de lois sur la parité, la hausse du nombre de femmes élues, ou encore l'essor d'organisations féministes. Cependant, elle a insisté sur le fait que les progrès demeurent inégaux, les stéréotypes fondés sur le sexe toujours prégnants et les violences envers les femmes un frein majeur à leur pleine participation. **Marie Lydia Toto Raharimalala**, coordonnatrice du RF-EFH, a souligné que l'audace et la solidarité sont les clés du *leadership* féminin. Elle a encouragé les femmes à oser, à se former et à prendre leur place dans les sphères de décision, tout en insistant sur l'importance du soutien entre femmes. **Noroarisoa Ravaozanany**, présidente du Focus Development Association, a souligné les acquis du cadre normatif structuré par Pékin 95, notamment en matière d'éducation, de reconnaissance des violences basées sur le sexe et de participation politique. Elle a toutefois relevé des défis persistants comme les inégalités économiques, les normes culturelles et les violences, appelant à adapter Pékin 95 aux enjeux actuels, à promouvoir une gouvernance inclusive et à mobiliser les acteurs communautaires. **Sarah Mantah**, représentante de la CLEF, a dressé un portrait critique de la situation en France, mettant en évidence le paradoxe d'une égalité perçue comme acquise alors que les discriminations systémiques subsistent. Elle a dénoncé les illusions d'égalité, les résistances aux politiques de genre et l'épuisement militant, tout en plaidant pour une double approche combinant intégration transversale du genre, mesures spécifiques et transformations structurelles. Elle a également insisté sur l'importance de la budgétisation sensible au genre et de l'égalité conditionnelle dans les marchés publics. Enfin, la contribution écrite de **Justine Dikko**, coordinatrice nationale de More Women in Politics, a mis en lumière la faible représentation politique des femmes en Afrique, malgré l'adoption de quotas et les efforts législatifs. Elle a pointé les obstacles socioculturels, les violences, et l'impact des conflits, tout en soulignant le rôle essentiel que jouent les femmes dans les processus de paix. Elle a conclu sur la nécessité de renforcer les politiques d'encouragement, les alliances et les réseaux pour assurer une présence féminine significative et durable dans les sphères de pouvoir.

UNIR LES FEMMES DANS LA FRANCOPHONIE

12 mars 2025 - Lancement de l'Alliance Féministe Francophone



De gauche à droite : Marie Debard, Céline Thiébault Martinez députée et Jocelyne Adriant Mebtoul, présidente de l'association Femmes du Monde et Réciproquement (FMR)



L'Alliance Féministe Francophone est un projet porté par *Equipop*, la Fédération Internationale pour les Droits Humains (*FIDH*) et le Fonds pour les Femmes en Méditerranée (*FFMed*). La CLEF a assisté à la célébration de son lancement, qui a réuni près de 150 personnes.



Qu'est ce que l'Alliance Féministe Francophone ?

L'Alliance Féministe Francophone, lancée lors du Sommet de la Francophonie 2024, vise à renforcer la participation des militantes féministes francophones dans les instances internationales de décision. Coordonnée par Equipop, le Fonds pour les Femmes en Méditerranée et la FIDH, elle répond aux obstacles rencontrés par ces militantes, comme le manque de financements, de coordination, de formation et la barrière linguistique. Soutenue par un financement public de 5 millions d'euros sur trois ans, elle a débuté ses activités en janvier 2025. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la diplomatie féministe française et ambitionne de faire entendre les voix féministes dans les espaces multilatéraux.

(RE)PENSER LE LIEN ENTRE FEMMES ET CLIMAT

14 mars 2025 - Empowering Women for a Sustainable Blue Future: Gender, Oceans, and the Beijing +30 Agenda

La discussion autour de l'autonomisation des femmes pour un avenir durable lié à l'économie bleue a mis en lumière les inégalités persistantes, les initiatives prometteuses et les voies de transformation possibles. Aux Bahamas, des subventions économiques bleues ont été mises en place pour soutenir les industries maritimes dirigées par des femmes, tout en intégrant les enjeux d'adaptation climatique et de gestion des ressources. Cependant, la sous-représentation des femmes dans les sciences maritimes demeure préoccupante : elles ne représentent que 33% des chercheurs dans ce domaine. Dans ce contexte, la coopération internationale est essentielle. Le Commonwealth, dont la moitié des membres sont des États insulaires, a souligné l'importance de la Charte bleue pour garantir l'égalité de genre dans la conservation des océans et le développement durable. Cette approche souligne l'interconnexion fondamentale entre les politiques de préservation des océans et les droits des femmes.

La représentation des femmes dans les sciences liées aux récifs coralliens n'a progressé que de 13 à 33 % en 18 ans dans les pays de l'OCDE, et de seulement 4 à 12 % dans les pays hors OCDE.

Pour renforcer l'implication des femmes, plusieurs stratégies sont proposées :

- la cogestion des ressources marines doit intégrer une perspective de genre
- l'éducation et le développement des compétences des jeunes filles doivent être renforcés
- les responsabilités de soin souvent assumées par les femmes, notamment lors des expéditions, doivent être reconnues



Les principaux obstacles aux initiatives féminines dans l'économie bleue incluent l'absence d'opportunités ciblées et la persistance des violences basées sur le genre. Il est également important de valoriser les récits et savoirs traditionnels, notamment dans les communautés autochtones, en favorisant la transmission intergénérationnelle entre femmes et en intégrant ces savoirs à la recherche scientifique.

Enfin, **les effets du changement climatique touchent de manière disproportionnée les femmes, qui représentent déjà 80 % des personnes déplacées dans le monde.** Face aux crises, les populations côtières deviennent particulièrement vulnérables, avec des conséquences directes sur la sécurité alimentaire. Si, lors des COP, les femmes se mobilisent entre elles, il est également crucial que les hommes s'engagent à leurs côtés pour un avenir marin véritablement inclusif.

(RE)PENSER LE LIEN ENTRE FEMMES ET CLIMAT

La CLEF a également assisté à différents événements sur ce sujet :

- Jeudi 13 mars - *Compétences et expertises des femmes des diasporas francophones - Engagements pour un développement durable*
- Mercredi 12 mars - *Beijing+ 30: Assessing linkages and mapping opportunities for the Feminist Action for Climate Justice Action Coalition (FACJ) and its Commitments Makers*

UN WOMEN CSW69 BEIJING 20
FECODEV
Réseau francophone pour l'égalité Femme-Homme
H20-CRISIS 69

PLUS D'INFOS

SIDE EVENT

COMPÉTENCES ET EXPERTISES DES FEMMES DES DIASPORAS FRANCOPHONES

ENGAGEMENTS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE #CSW69/B+30

JEUDI 13 MARS 2025
12H - 13H30 (NEW YORK)

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCOPHONIE À NEW YORK
801 SECOND AVENUE
NEW YORK, 10017

www.fecodev.org @FECODEV

OIF NEW YORK FORUM

UN WOMEN GENERATION EQUALITY FEMINIST ACTION FOR CLIMATE JUSTICE Femmes Santé Climat apco

Beijing+ 30: Assessing linkages & mapping opportunities for the Feminist Action for Climate Justice (FACJ) Action Coalition & its Commitments Makers
And the launch of FACJ's 61 Stories of Change

Thursday, 13 March 2025 | 1PM-2:15PM EST
In person: APCO Worldwide, 275 Seventh Ave, Floor 21
Join for pre and post event networking at 12:30pm and 2:15pm!

 KARLA GAMBOA Lead, Foreign Affairs & International Cooperation, Costa Rica's National Women's Institute	 JUDIT ARENAS Executive Director, APCO Worldwide
 ANNA COLLINS-FALK International Coordinator & Senior Advisor, Swedish Gender Equality Agency	 NOHORA ALEJANDRA QUIGUNTAR Founder, Tejiendo Pensamieto
 NAOMI SHADRACK Women's Land Policy Advisor, Oxfam International	 JEMIMAH NJUKI Chief, Economic Empowerment, UN Women
 ANNE HELOISE National Articulador, Engajamundo	 ZONEZIWOH MBONGDULO-WONDIEH Executive Director, Women for a Change, Cameroon
 RENATA KOCH ALVARENGA Founder & Executive Director, EmpoderaClima	 AASHRAYA SETH Founder, Happy Periods & UN Women HeForShe Fellow
 Moderated by: LOUISA RENOUX Director, Women Health Climate	

CO-SPONSORS: Government Offices of Sweden, EmpoderaClima, IGG, PLAN INTERNATIONAL, wcf, UN Women, etc.

Register to attend: [QR Code]

Zoom sur...

La coalition « Feminist Action for Climate Justice » est une initiative du Forum Génération Égalité qui vise à intégrer l'égalité de genre dans la lutte contre le changement climatique. Elle soutient le leadership des femmes et des filles, en particulier dans les communautés marginalisées, pour des solutions climatiques justes. Ses priorités incluent le financement équitable, l'accès aux droits fonciers, la participation à la transition écologique et de meilleures données genrées. Elle promeut une approche intersectionnelle liant justice climatique et droits des femmes.

EN FINIR AVEC LES DISCRIMINATIONS SEXISTES DANS LE MONDE

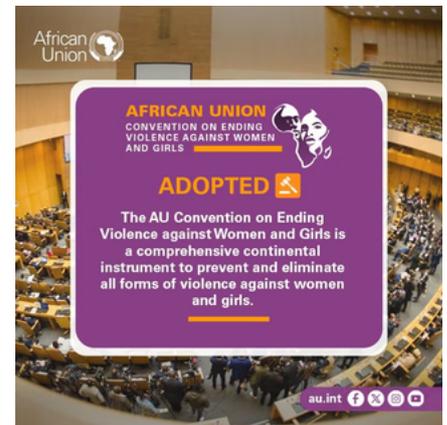
13 mars 2025 - *De l'Afghanistan à New York : Les femmes afghanes appellent à l'action. Un dialogue interactif avec des femmes afghanes en Afghanistan et en exil*

La Cet événement auquel a assisté la CLEF a été organisé par l'organisation FARAGEER (Global Forum for Women of Afghanistan), co-parrainé par la France, avec la présence d'Isabelle Rome, Ambassadrice pour les droits de l'Homme.



Source des photographies : [Association FARAGEER sur X](#)

10 mars 2025 - *Celebrating the adoption of the African Union Convention on ending violence against women and girls (AU CEVAWG)*



Lors de la 38e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui s'est tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) les 15 et 16 février 2025, les États membres ont adopté la Convention de l'Union africaine sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Le panel a permis de faire un état des lieux des violences sexistes en Afrique (les pays représentés étant principalement anglophones comme le Zimbabwe et le Botswana), les politiques mises en place dans plusieurs Etats, de présenter la nouvelle convention africaine, en soulignant la victoire que cela représente, en soulignant les différences situations dans les nombreux pays mais en rappelant que la violence affecte toutes les femmes et filles dans le continent et le processus pour y arriver (travail avec les leaders traditionnels, implication des jeunes femmes..).

EN FINIR AVEC LES DISCRIMINATIONS SEXISTES DANS LE MONDE

Sur la même thématique, la CLEF a également assisté aux événements suivants :

- 12 mars 2025 - *Apartheid fondé sur le sexe : Crime contre l'humanité* par Regards de femmes
- 13 mars 2025 - *Women and international protection : Systemic Sex Discrimination as a Form of Persecution*, par le Réseau Européen des Femmes Migrantes, Association Olympe, la Plateforme portugaise pour les Droits des Femmes (PpdM), la Fondation Pangea et Por Ti Mujer
- 14 mars 2025 - *Advancing Women's economic empowerment : Recognising Mid Life and Older Women* par la mission du Royaume-Uni aux Nations Unies



Source : Publication de Michèle Vianès sur LinkedIn



Source : Mission of the UK to the UN

RENFORCER LES ALLIANCES

10 mars 2025 - Lancement de la Women Platform for Action International (WoPAI)



Marie Debard, directrice de la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes

Zoom sur...

Women's Platform for Action International (WoPAI) est un réseau d'associations internationales. Les objectifs stratégiques sont le plaidoyer, le renforcement des capacités, la lutte contre les régressions, l'amélioration des données ventilées par sexe, ainsi que la garantie de la visibilité des femmes dans le langage et les cadres juridiques.

WoPAI se concentre sur l'union des organisations de femmes à travers le monde afin de renforcer le mouvement mondial des femmes et de construire un avenir fondé sur la dignité, la justice et l'égalité réelle pour toutes les filles et les femmes.

RENFORCER LES ALLIANCES



La CLEF a organisé plusieurs moments de convivialité et de sororité avec ses partenaires et alliées.

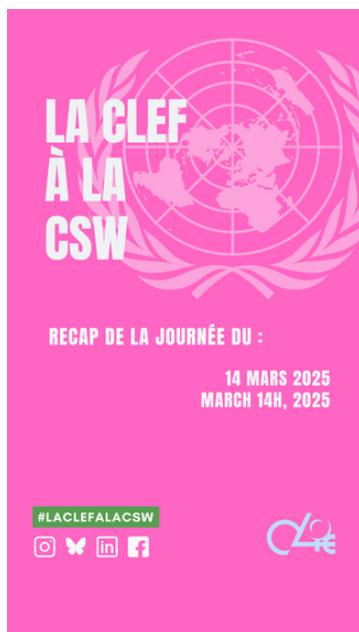
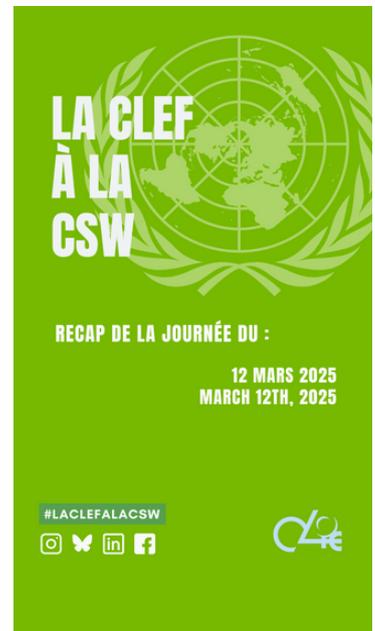
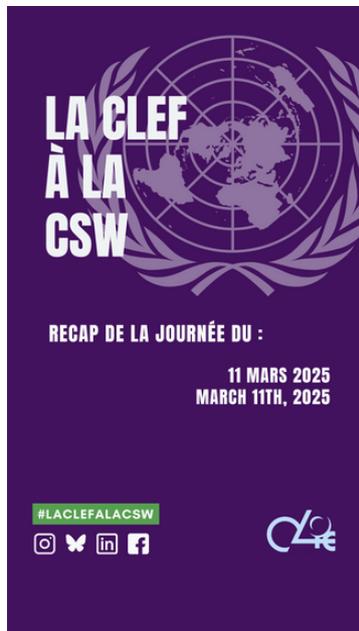
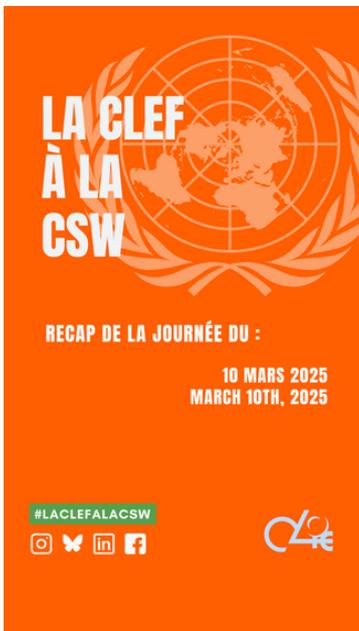


COMMUNICATION ET IMPACT

La stratégie de communication a été élaborée par Elodie Lucarelli, volontaire en service civique, Marie Caritg, bénévole et Cécile Riss, bénévole, coordonnée par Marie Debard.

En amont de la CSW, l'équipe de la CLEF a publié des contenus pédagogiques sur ce qu'est la CSW et sur ce qu'est la Plateforme d'action de Pékin.

Elle a ensuite réalisé une série de "réels" (vidéo courte sur le réseau social Instagram), publiée quotidiennement ayant pour thème : "La CLEF à la CSW". Chaque jour, une vidéo d'environ 1 minute était réalisée pour rendre compte des activités de la CLEF le jour précédent.



Nombre de vues total
3 294



Moyenne de vues par reel
658



Moyenne du nombre de comptes touchés par reel
411

BUDGET ET FINANCEMENT

LA CLEF a co-financé le déplacement de 5 administratrices et financé celui de la directrice. Le montant total des dépenses s'élève à 11670 euros. Le financement des déplacements des administratrices a été complété par les associations membres dont elles sont représentantes. Les dépenses se sont divisées comme suit :

- Coût interprétariat en direct
- Co-financement représentantes CA
- Financement du déplacement de la directrice



Réseau francophone
pour l'égalité
Femme-Homme



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FONDATION
RAJA** Danièle
Marcovici
— Agir pour les femmes dans le monde —



**FONDATION
DES FEMMES**



La Coordination Française
pour le Lobby Européen des Femmes



NOUS CONTACTER

Françoise BRIE

Vice-présidente et Secrétaire
générale de la CLEF
fr.brie@wanadoo.fr

Marie DEBARD

Directrice générale de la CLEF
clef.femmes@gmail.com
07 86 00 31 50



[cleffemmes](#) / [La CLEF](#) / [cleffemmes](#) / [CLEF](#)